

Structure Multi-Accueil (Crèche -Halte garderie) de Ferrières

La structure Multi-accueil est située à Ferrières et s'est adaptée aux nouvelles conditions de vie et de travail des familles. Les enfants de Nargis comme ceux de certaines communes sont prioritaires, car la commune de Nargis assure une participation financière. Les enfants de 1 mois à 4 ans peuvent être accueillis de manière régulière ou occasionnelle.

- **Tarif**



Département du Loiret

Arrondissement de Montargis

DATE DE CONVOCATION

02/12/2021

DATE D’AFFICHAGE

15/12/2021

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 27

PRESENTS : 22

VOTANTS : 24

OBJET :

95- FINANCES-PETITE
ENFANCE-MULTI ACCUEIL-
APPROBATION DES TARIFS DE
LA STRUCTURE POUR L’ANNEE
2022

Envoyé en préfecture le 21/12/2021

Reçu en préfecture le 21/12/2021

Affiché le

ID : 045-214501454-20211208-95_2021-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Ferrières en Gâtinais

L’an deux mille vingt-et-un, le mercredi 08 décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s’est réuni en séance publique Salle du Conseil, sous la présidence M. LARCHERON Gérard, Maire.

Etaient présents : M. Gérard LARCHERON, M. Jean-Philippe ARGY, Mme Florence BAILLOUX, Alain BEAUNIER, M. Jean-Michel BERTIN, Mme Céline CHAUVET, Mme Muriel CHAUVOT, Mr Nadia DERRADJI, M. Bruno DUBREUIL, M. Jacques DUCHEMIN, Mme Sylvie DUMAS, Mme Mad FRICHET, Mme Virginie GESSAT, M. Pierre LELOUP, M. Claude MACON, M. Alain MOUCHOUX, M. Norbert MOUTELIERE, M. Frédéric NERAUD, Mme Sylvie NINONET, M. Bernard ROBICHON, Mr Nathalie ROUX et M. Jean-Louis TOUCHAIS.

Etaient représentées :

Mme Sylvie COSTA par M. Gérard LARCHERON
Mme Sophie SUIVENG par Mme Virginie GESSAT

Etaient excusés :

Mme Emmanuelle WAMBERGUE
Mme Marine BURILLER
M. Bruno CLEZARDIN

Madame Florence BAILLOUX a été nommée Secrétaire de Séance et Madame Karine BOUQU Secrétaire de séance auxiliaire.

Par délibération du 17 décembre 2020, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de la structure Multi Accueil comme suit pour l’année 2021 :

- Tarif plafond 4,85 €/heure
- Supplément habitants hors commune 2,65 €/heure
- Tarif préférentiel Tarif CAF + 1 €/heure

(Des personnes ayant une activité commerciale ou artisanale sur la commune, mais résidant pas à Ferrières en Gâtinais)

La commission Petite Enfance propose de reconduire les tarifs ci-dessus.

Sur avis favorable de la Commission Petite Enfance,

Le Conseil Municipal,
DECIDE, à l’unanimité,

- **D’APPROUVER** les nouveaux tarifs suivants :

- Tarif maximum 4,85 €/heure
- Supplément habitants hors commune 2,65 €/heure
- Tarif préférentiel Tarif CAF + 1 €/heure

Pour extrait conforme
A Ferrières en Gâtinais
Le 13 décembre 2021
Le Maire



Gérard LARCHERON